



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	16 <sup>eme</sup>
Nom de site		Numéro	T15776
Adresse du site	92, quai Louis Blériot	Hauteur	R+10 (33.25m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info	Free présent (0/120/270°) et Orange (30/120/283°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	15/05/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	27/12/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	27/02/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0,120 et 240°.		
Distance des ouvrants	SO	Tilts (degrés)	Entre 6 et 15°
Estimation	0° <3V/m - 120° <1V/m-240° <4V/m	Vis-à-vis (25m)	R+9 Az 240°
Divers			

#### Incidence visuelle

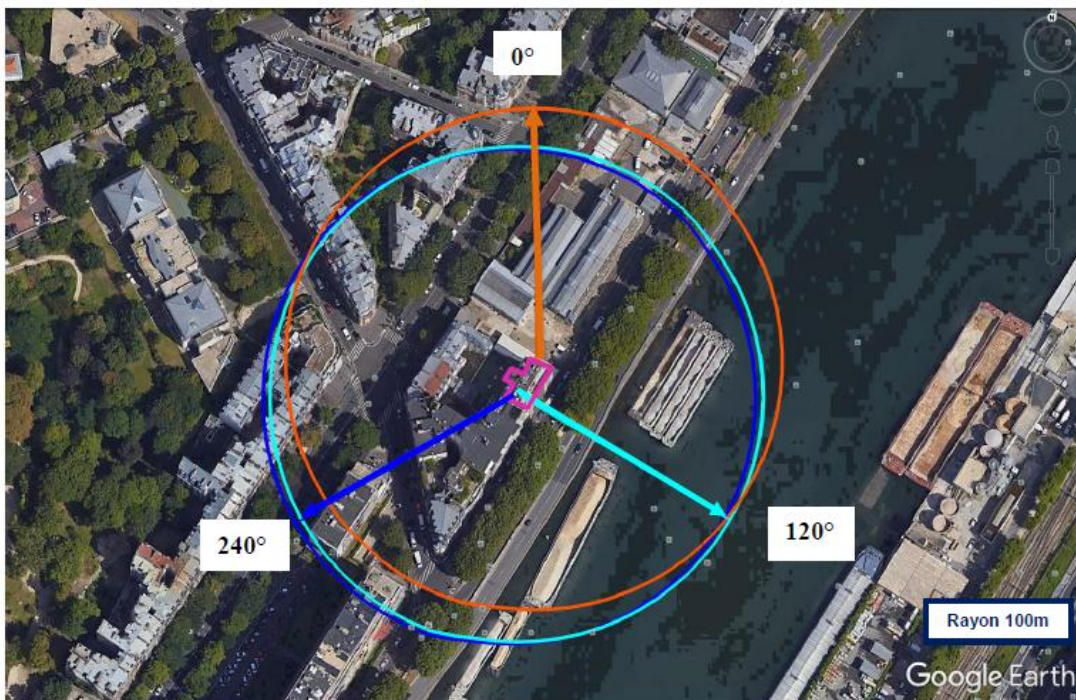
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes existantes (2 quadribandes de 1.40m et une pentabandes de 2m) par trois antennes heptabandes de 2m.
Zone technique	Installation de modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	35 (0°) 34.75m (120°) 35.50m (240°)

#### Date : Conformité du dossier

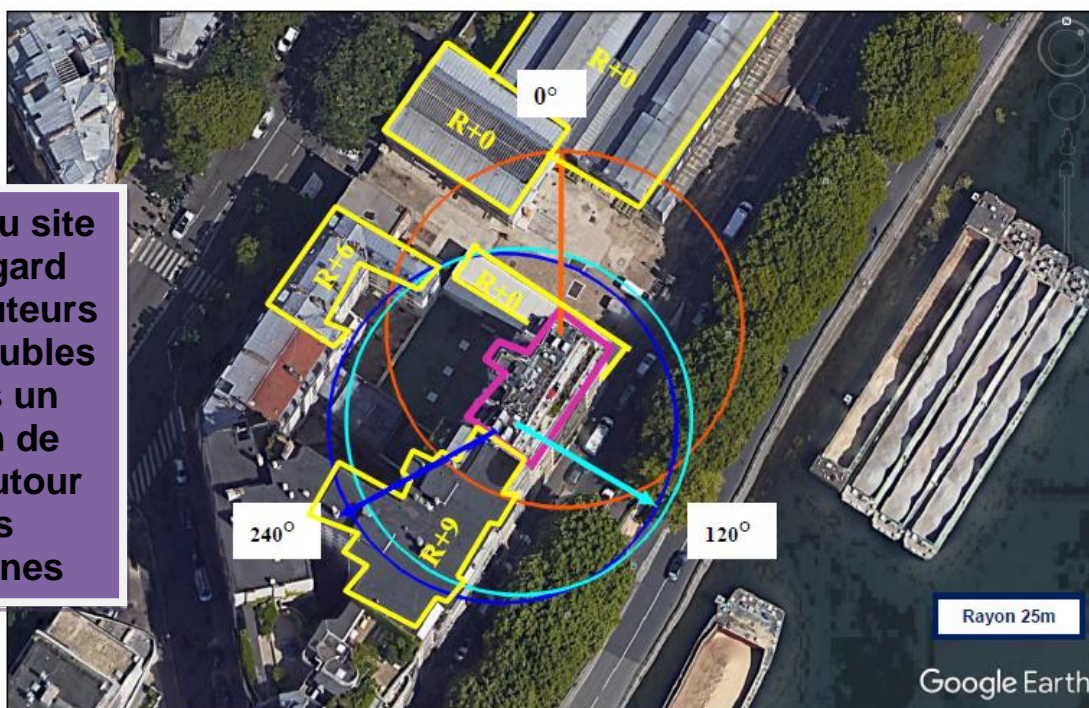
Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Pas d'établissement particuliers dans le rayon de 100 m					

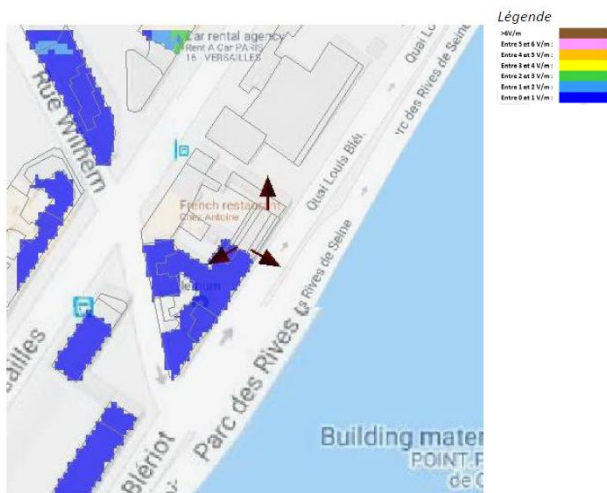


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

## Simulation et conformité au seuil de la Charte

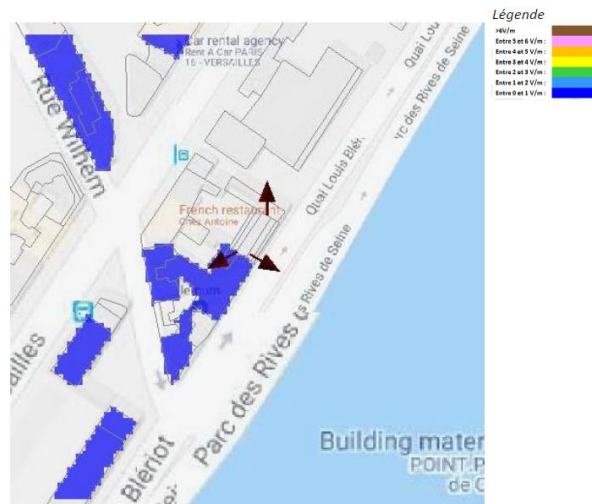
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



b. Azimut 120°

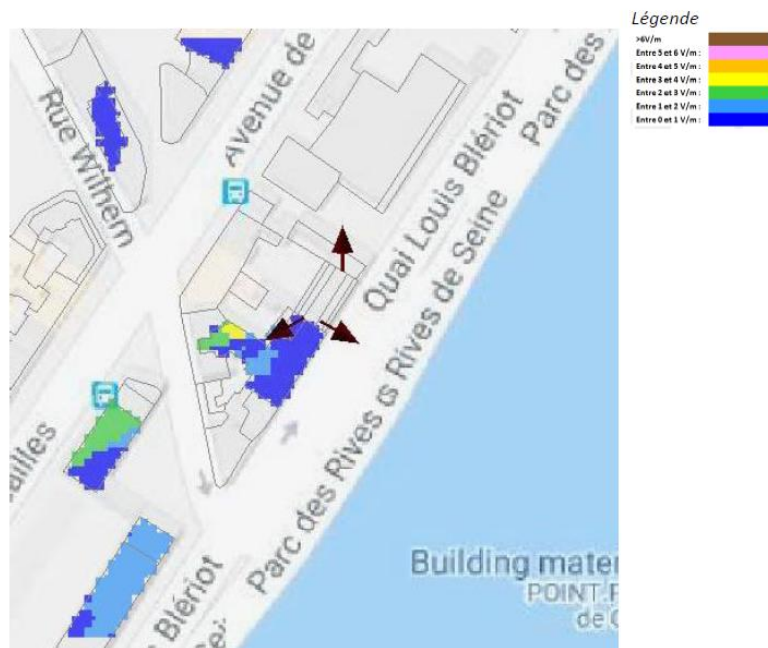
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 0-1 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



## LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

### c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 0-1 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	22,5 m	25,5 m	28,5 m

## Vue des Antennes Avant/Après

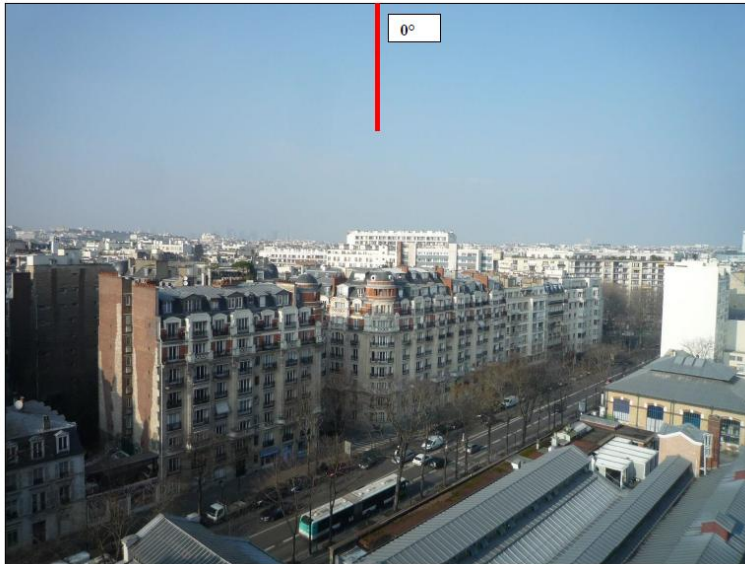
Etat projeté :



Etat visuel modifié : Hauteur sommitale de l'antenne augmentée de 60 cm

## Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

